

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du programme d'actions du groupe de travail « Gestion de l'espace » du Réseau rural français pour l'année 2010.

Ses objectifs sont de :

- faire se rencontrer les acteurs intéressés par le thème
- mettre en commun, enrichir des pratiques
- faire connaître, capitaliser et diffuser des expériences à partir notamment des enseignements tirés des travaux soutenus par le Réseau rural français
- contribuer à préparer le séminaire national du Réseau rural français de fin 2010

PROBLEMATIQUE DU SEMINAIRE

Dans le cadre de la recherche d'une attractivité accrue et du choix d'un développement durable des territoires ruraux, il paraît essentiel de mieux connaître leur fonctionnement, leurs ressources, leurs potentiels afin de développer plus efficacement leurs atouts économiques, sociaux et environnementaux. Les approches spatialisées apportent une plus-value par une meilleure lecture des modes de vie et de gestion de ces espaces ruraux. Elles permettent de mieux appréhender leur « personnalité » et éviter ainsi des visions et des gestions standardisées, banalisées, peu adaptées à leurs caractéristiques. Cette démarche s'inscrit dans une logique transversale qui vise à décroquer et jouer simultanément sur la gestion et l'utilisation de l'espace, la mobilisation d'outils contractuels et réglementaires, les approches de protection et de développement, les visions urbaines et rurales.

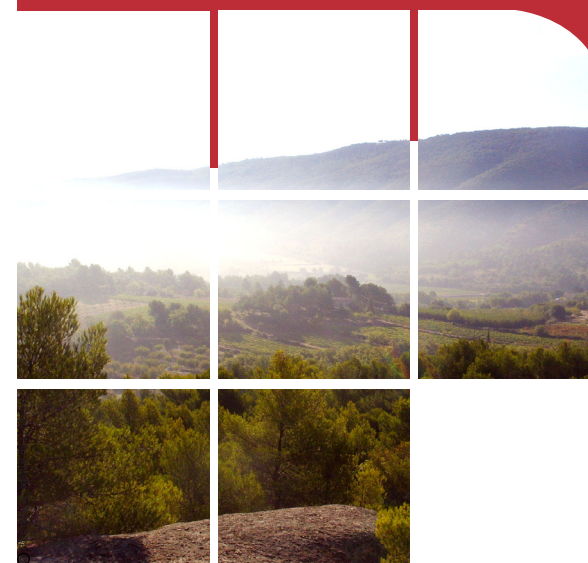
Trois principaux enjeux ont été mis en lumière par le groupe « Gestion de l'espace ».

- La mobilité et les déplacements en tant qu'enjeux d'attractivité, de fonctionnement, voire de survie d'un territoire rural nécessitent de répondre au mieux aux besoins multiples et variés des territoires tant de la population locale que des touristes.
- L'agriculture, facteur de valorisation économique, sociale et environnementale et de structuration de l'espace, doit définir son projet en arbitrage avec le développement de divers autres usages, en lien avec la pression exercée par l'urbanisation.
- Les approches paysagères doivent contribuer aux stratégies de développement durable en rendant plus lisibles, pédagogiques et transversales l'appréhension et le travail sur la gestion de l'espace.

Ces enjeux s'inscrivent dans le cadre de relations nouvelles entre monde rural et urbain. Pour favoriser ces liens mais aussi préserver et valoriser l'agriculture, l'élaboration des documents de planification sont primordiaux pour conforter les projets de territoires. La gouvernance, la concertation entre élus, techniciens et acteurs de la société civile mais aussi l'ingénierie de proximité conditionnent fortement le devenir des espaces ruraux pour prévenir les conflits d'usage et aider à mettre en oeuvre une gestion souhaitée et partagée de ces territoires de plus en plus convoités. La mobilisation de compétences et en particulier les partenariats avec la recherche sont un des gages de l'ambition de développement durable.

SEMINAIRE DU GROUPE « GESTION DE L'ESPACE » DU RESEAU RURAL FRANÇAIS

LUNDI 31 MAI 2010
CDC, 15 quai Anatole France - Paris 7e



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

P
R
O
G
R
A
M
M
E

DEROULE DE LA RENCONTRE

- 9h30 **Accueil et café**
- 9h45 **Ouverture** par Michel Ehrhart, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et Florence Clermont-Brouillet, Datar
- 10h00 **Table ronde** « Regards croisés autour de la gestion de l'espace » animée par Sylvie Le Calvez, L'Acteur Rural
- Introduction : « Grandes tendances de localisation des habitants et de leurs activités et évolution de l'occupation du sol », Monique Gadais, Certu
- Confrontation entre paroles d'experts et ressentis d'acteurs.
• Yannick Sencébé, Sociologue, Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux
• Benoît Garnero, Paysagiste conseil
• Jacques Lepart, Président du Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon
• Bernard Poirier, Maire de Mordelles, vice-président de Rennes Métropole
• Yves Le Bihan, Président du Conseil de développement du Pays Trégor Goello
- 11h30 **Ateliers**
Premier temps abordant trois enjeux prioritairement dégagés par le groupe croisant trois entrées : lien urbain-rural, concertation-gouvernance, démarche de planification-projet de territoire :
• Mobilité et déplacement
• Agriculture et foncier
• Les apports du paysage dans la gestion de l'espace
- 13h00 **Déjeuner** sous forme de buffet
- 14h00 **Café-partage d'expériences**
Espace d'échange informel entre participants autour de documents
- 15h00 **Ateliers**
Second temps d'ateliers sur les trois mêmes enjeux
- 16h30 **Fin du séminaire**

ESPACE «CAFE-PARTAGE D'EXPERIENCES»

L'espace « Café-échange d'expériences » est un lieu de discussion libre autour de documents présentant des expériences dans les différents domaines liés à la gestion de l'espace. Il sera notamment alimenté par les sept démarches soutenues par le Réseau rural.

- **Services à la population et mobilité** : Actions de l'APFP « Les services et l'aménagement du territoire au service du développement durable » et du Réseau des Grands Sites de France « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique »

- **Agriculture, foncier et urbanisme** : Actions de la chambre d'agriculture de la Manche « Vers une gestion durable de l'espace : Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires bas-normands ? et de Terres en villes « Partager/approfondir la démarche de bonne prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts par les SCoT »

- **Paysage** : Action des Etats généraux du Paysage « L'approche paysagère : un outil au service du développement durable des territoires »

- **Biodiversité et continuité écologique** : Action de la Fédération des Parcs « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues »

- **Identité des territoires périurbains** traitée lors du séminaire organisée par la Pays du Mans

Une liste des expériences valorisées sur cet espace se trouve également dans le dossier participants. Ces documents et d'autres informations sont téléchargeables sur le site du réseau rural dans la rubrique « Gestion de l'espace » :

<http://www.reseaurural.fr>

Pour plus d'informations contactez les chefs de file et les copilotes du groupe « Gestion de l'espace »

Marie-Noëlle Mille - Certu

Tél : 04 72 74 58 15 - Courriel : marie-noelle.mille@developpement-durable.gouv.fr

Stéphane Adam - Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Tél : 01 44 90 80 19 - Courriel : sadam@parcs-naturels-regionaux.fr

Lorraine Bertrand - Datar

Tél : 01 40 65 12 61 - Courriel : lorraine.bertrand@datar.gouv.fr

Bernard Duvoux - Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Tél : 01 49 55 59 39 - Courriel : bernard.duvoux@agriculture.gouv.fr

PRESENTATION DES ATELIERS

Deux séries de trois ateliers sont organisées sur les thèmes suivants :

- 1- Mobilité et déplacement
- 2- Agriculture et foncier
- 3- Paysage : les apports du paysage dans la gestion de l'espace

Il est proposé aux participants de choisir deux thèmes d'atelier différents pour celui du matin et de l'après-midi. Les deux ateliers traitent des mêmes thématiques, mais seront illustrés par des expériences différentes.

Trois problématiques ont été dégagées prioritairement par le groupe «Gestion de l'espace» du Réseau rural français. Elles guideront la présentation des expériences et des échanges :

- le lien urbain-rural
- la gouvernance, la concertation
- les projets de territoire, les outils de planification



CONTENU DES ATELIERS

ATELIER 1 : Mobilité et déplacement

Coordinateur et animateur : **Philippe Moutet, Fédération des Parcs**

Expertes : **Anne Vourc'h, Réseau des Grands Sites de France** et **Edmée Richard, Certu**

Expériences introductives :

MATIN

- Montage de projet et organisation des acteurs privés/publics locaux pour le développement d'une offre «découverte à vélo de la vallée du Loir»

Intervenant : Bruno Caro, Directeur de l'Agence de Développement Vallée du Loir.

- Organiser sur un territoire rural une « plateforme de mobilité » suite à une véritable radiographie du territoire concerné en matière d'offre, de demande et d'enjeux socio-économiques liés à la mobilité

Intervenante : Rachel Voron, Responsable de la Maison de la Mobilité du Pilat

APRES-MIDI

- Comment un territoire rural et son agglomération d'influence construisent de manière complémentaire mais autonome une véritable offre de mobilité et placent cet enjeu transport très en amont dans la politique même du territoire

Intervenant : Matthieu Georget, Pays du Mans

- Quand la mise en place de transport collectif sur un site à très fort potentiel touristique est également une plus value en matière de mobilité pour les habitants du territoire.

Intervenant : Franck Bézannier, Parc des Ballons des Vosges

Problématique

La question du transport en milieu rural renvoie à plusieurs types d'enjeux importants :

- la mobilité des habitants au quotidien sur leurs territoires et en relation avec les villes, dans le cadre de leurs déplacements professionnels, loisirs, commerciaux...

- l'impact des flux de transports aux enjeux mis en exergue notamment par le Grenelle de l'Environnement, sur la production de gaz à effets de serre et le changement climatique

- l'attractivité du territoire en termes d'installation de nouvelles populations et d'accueil touristique

Axes de questionnement

- Comment les communes et les EPCI peuvent intervenir sur les transports au vu des volumes financiers et humains à mobiliser, des compétences en matière d'organisation ou de délégation de transports et des acteurs mobilisables ?

- Comment s'articuler entre agglomération et territoires ruraux pour tendre à des organisations de transports cohérentes ? Avec quel niveau de portage politique et de solidarité ?

- Comment construire une véritable offre de transport touristique durable qui puisse aussi impacter sur les déplacements du quotidien ? Quel partenariat public / privé ?

- Comment évaluer l'animation nécessaire à ces démarches, les portages possibles ?

- Comment traiter le dimensionnement social de cette problématique et ainsi minorer les risques d'exclusion par les transports ?

ATELIER 2 : Agriculture et foncier

Coordinatrice : Marie-Noëlle Mille, Certu

Animateurs : Jean Marly, urbaniste - Carole Robert et Pauline Metge, APCA

Experts : Xavier Robert, Terres de liens - Robert Lévêque, FNSAFER -

Serge Bonnefoy, Terres en villes - Sylvain Lévêque, CRA Pays Loire et Catherine Kempnar, CACG

Expériences introductives :

MATIN

- Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture en territoires ruraux et périurbains ?

Intervenante : Sophie Barbot, chambre d'agriculture de la Manche

- Système d'anticipation et de gestion des conflits liés à l'espace (Projet SAGECE) soutenu par le Réseau rural de Midi-Pyrénées

Intervenante : Sophie Séjalon, Parc des Pyrénées ariégeoises

APRES-MIDI

- Prise en compte de l'agriculture par le SCoT de Nantes-Saint-Nazaire

Intervenante : Bruno Jullien, Auran (illustration du projet Agriscot – Terres en Villes)

- Lien entre trames vertes et bleues et agriculture

Intervenante : Claire Hamon, Fédération des Parcs

Problématique

L'agriculture a depuis longtemps structuré l'espace rural tant par son occupation des terres que par la fixation de population sur l'ensemble du territoire. Elle connaît depuis plusieurs décennies des mutations profondes dans la manière de travailler, exploiter, échanger, fonctionner... De nouveaux territoires apparaissent où l'interaction entre les mondes rural et urbain est en croissance. Une attractivité nouvelle des espaces ruraux émerge non sans poser des questions sur le devenir des activités agricoles, la spécificité, l'identité de ces espaces d'interface. Cette nouvelle donne conduit à repenser la gestion de ces territoires convoités par les urbains, à promouvoir une approche différente pour construire un projet de territoire, partagé où chacun trouverait une meilleure reconnaissance. Certains espaces agricoles sont aussi sollicités, depuis peu, pour participer à la « production énergétique à partir de sources renouvelables ». Un nouveau défi se pointe et des arbitrages inédits devront avoir lieu.

L'objectif de l'atelier est d'avoir une meilleure connaissance de la prise en compte, à ce jour, de l'agriculture par les documents de planification et de la manière dont les acteurs du terrain s'en saisissent, la traitent pour notamment répondre aux textes de loi sur la nécessité de la préserver dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Axes de questionnement

- La prise en compte croissante du foncier agricole dans le cadre des démarches de planification, aujourd'hui au cœur des stratégies territoriales de développement durable.

- Les interactions entre espaces agricoles et naturels ou la contribution de l'agriculture au maintien et au renforcement de la qualité du patrimoine et de la biodiversité et notamment de la continuité écologique, avec une actualité forte autour des trames vertes et bleues.

- L'articulation entre les activités agricoles et d'autres usages de l'espace rural répondant parallèlement aux attentes des urbains en matière résidentielle, alimentaire, distractive, sportive, culturelle...

Cela nécessite de trouver des lieux de rencontre, de dialogue pour sensibiliser, réduire les incompréhensions, prévenir ou gérer les conflits d'usage.

ATELIER 3 : Les apports du paysage dans la gestion de l'espace

Coordinateur : Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs

Animateurs : Yves Gorgeu, Mairie conseils/CDC, André Barbaroux FNSAFER

Expert : Yves Helbert FNCAUE

Expériences introductives :

MATIN

- 15 ans de pratique du Parc des Ballons des Vosges dans l'émergence de plans paysage à la dimension intercommunale

Intervenante : Frédéric Schaller, Parc des Ballons des Vosges

APRES-MIDI

- La gestion de l'espace par le paysage, moteur de développement : l'expérience de la Vallée de la Haute Bruche

Intervenante : Jean-Sébastien Laumond, Communauté de communes de la Haute Bruche

Problématique

Tandis que les directives paysagères peinent à émerger, l'explosion des SCoTs, comme outils de planification durable a remporté un vrai succès. Mais ils prennent finalement peu en compte le paysage pour des raisons probablement culturelles et des difficultés techniques à traduire concrètement des recommandations. Dans le même temps, les écologues, les thermiciens, les consulaires savent eux ce qu'ils veulent et donc peuvent entrer dans le débat de la gestion de l'espace plus aisément.

Pourtant, certains territoires ont décidé d'avancer. C'est le cas notamment à l'est de l'Hexagone où l'élaboration de chartes de paysage a été confiée à des agents de développement qui ont pris à bras le corps la problématique pour la traiter comme un atout de compréhension du territoire et de connaissance de ses potentiels et de ses fragilités. Le récent Grenelle 2 achoppe sur une question de paysage : l'éolien, où finalement la décision sur l'exigence en termes d'intégration n'a pas été tranchée. Cette approche paysagère a posteriori conduit à des crises naturelles locales et nationales. Réfléchir à partir du paysage donne des pouvoirs d'anticipation. Aux catastrophes naturelles, s'ajoutent aujourd'hui des défauts de conception d'aménagement du territoire, d'urbanisme, qui en amont témoignent d'une lecture rapide du paysage et des différentes structures et unités qui le composent.

Axes de questionnement

- En quoi l'approche paysagère rend possible une gestion de l'espace intégrée qui respecte et prend en compte le cadre de vie de qualité en tant que réelle richesse pour le territoire ?

- Quel est l'intérêt d'une charte de paysage pour un territoire de projet et en quoi elle constitue une plus-value pour la gestion de l'espace ? La question portera notamment sur l'intérêt du partage de cette connaissance avec les habitants, dès l'école, grâce à la production d'Atlas et l'établissement, à partir de débats, des chartes et enfin, leur promotion dans les documents d'urbanisme.

- Quelles sont les limites de l'approche paysagère aujourd'hui ainsi des pistes d'actions pour améliorer l'opérationnalité des chartes de paysage pour une meilleure prise en compte des recommandations de cette discipline dans les politiques de développement territorial ?